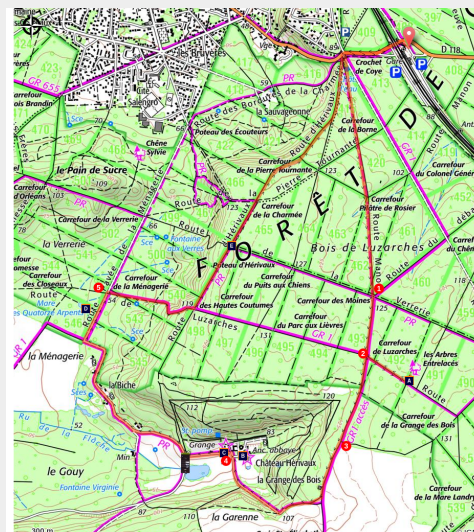


En forêt de Coye

PNR Oise-Pays de France - ORRY-LA-VILLE



Poteau forestier (PNROFF)



A la découverte des secrets du fond des bois...

Cette randonnée passe en forêt où il y a peu de couverture 3G, avec l'application téléchargez la fiche pour l'utiliser hors ligne.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.3 km

Dénivelé positif : 122 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Gare d'Orry-Coye

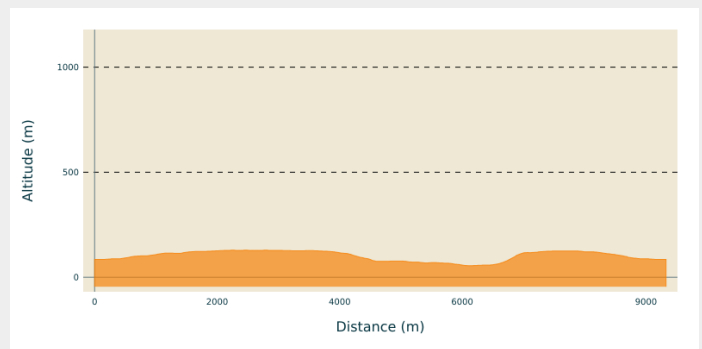
Arrivée : Gare d'Orry-Coye

Communes : 1. ORRY-LA-VILLE

2. COYE-LA-FORET

3. LUZARCHES

Profil altimétrique



Altitude min 55 m Altitude max 129 m

En sortant de la gare aller à gauche en descendant, passer sous le pont et longer la départementale. Au carrefour à l'entrée du village aller au centre derrière la 1ère barrière sur la route Manon...

1. Aller tout droit pour suivre les marques GR.

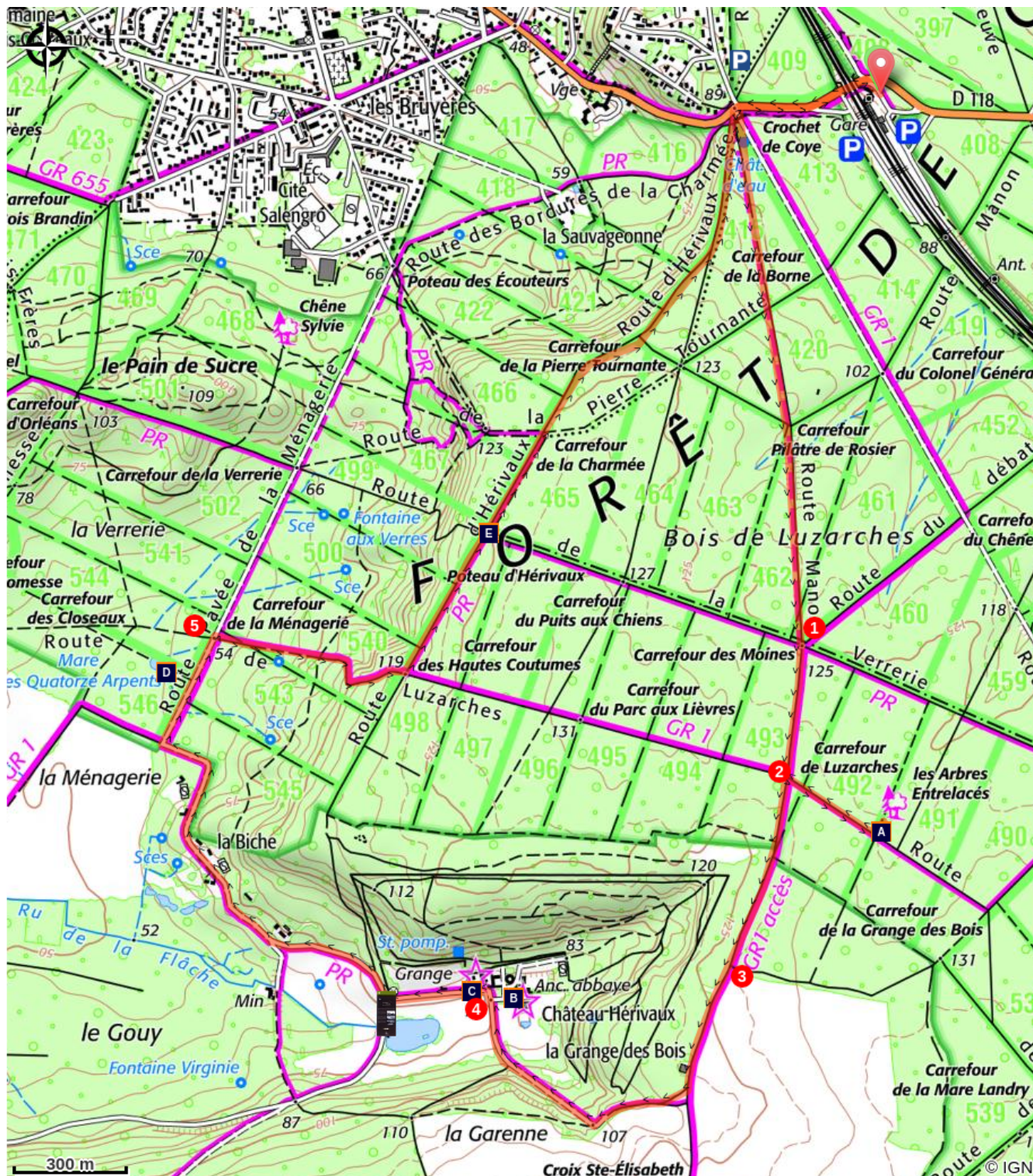
2. Au carrefour suivant, pour découvrir les 2 arbres enlacés (hêtre et chêne) prendre le chemin qui part à gauche (en face des marques GR). Ils sont à 300 m dans un sentier qui part à gauche. Revenir sur vos pas et repartir vers la gauche quand vous retrouvez le carrefour. Passer une barrière et continuer tout droit en longeant le grillage.

3. Arrivé à la fin de la forêt, continuer tout droit en longeant le champ. Après le hangar agricole, prendre la descente à droite et longer le bois puis le mur. Descendre vers le château.

4. Prendre à gauche la route qui longe le mur de la ferme puis prendre à droite la petite route qui se transforme en piste et traverser le hameau de la biche. Arrivé parking avant le champ aller à droite et prendre le chemin pavé marqué GR® (blanc et rouge).

5. Au 1er carrefour en croix prendre le chemin GR à droite. Monter tout droit puis prendre le 2e sentier qui part à gauche jusqu'au poteau d'Hérivaux (parcelle 467). Prendre en face, direction « Route d'Hérivaux ... » et continuer tout droit en corniche pour rejoindre le carrefour de la sortie de Coye.

Sur votre chemin...



-  Les arbres enlacés (A)
-  La ferme d'Hérivaux (C)
-  Les poteaux forestiers (E)

-  L'Abbaye d'Hérivaux (B)
-  Les mares de la forêt (D)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Les arbres enlacés (A)

Les arbres entrelacés sont un chêne et un hêtre.

Essence d'ombre, le hêtre produit un feuillage dense qui assure des sous-bois très dégagés. Il est sensible aux grands froids et aux fortes chaleurs. Ces racines superficielles le rendent vulnérable aux tempêtes. La forêt de hêtres est une hêtraie.

Le chêne sessile, rustique et tolérant, peut être planté en futaie dense tout en faisant du bois de haute qualité. Il supporte des conditions contraignantes : des sols acides, peu profonds et secs. La légende veut que le chêne soit rarement touché par la foudre, il était donc, associé à Zeus, dieu du tonnerre.

Crédit photo : PNROPF



L'Abbaye d'Hérivaux (B)

L'abbaye d'Hérivaux est l'une des sept abbayes émaillant le territoire du Parc naturel régional. La plupart d'entre elles ont été fondées par les rois de France, mais celle d'Hérivaux a la particularité d'avoir pour origine un seigneur local. En 1140, Ascelin, seigneur de Marly-la-Ville, quitte son château pour se retirer dans ce lieu alors inhospitalier (« locum horroris et vaste solitudinis », selon une description médiévale). Rejoint par d'autres compagnons, il défriche le terrain, situé dans un vallon boisé dans lequel coulent plusieurs sources, et fonde l'abbaye d'Hérivaux. Les moines s'occupaient d'agriculture et d'élevage dans les campagnes mais aussi, assuraient des soins aux nécessiteux. Ils sont à l'origine du village d'Orry fondé par des défricheurs qu'ils soutenaient. À la Révolution, ce bien nationalisé est acquis en 1796 par l'écrivain et homme politique Benjamin CONSTANT, qui débute sa carrière comme maire de Luzarches. L'église et les bâtiments religieux sont alors en grande partie détruits sur son ordre, à l'exception d'une aile (le pavillon sud), dans laquelle il loge sa maîtresse Madame de STAËL. Le « château d'Hérivaux » est embelli en 1913 par des jardins, puis agrandi en 1934. Aujourd'hui c'est une propriété privée.

Crédit photo : Cyril Badet



La ferme d'Hérivaux (C)

La ferme d'Hérivaux située à l'extérieur de l'ancienne abbaye s'est organisée autour de la grange aux dîmes dont le haut toit domine la cour fermée. Ce bâtiment permettait d'entreposer le résultat de la collecte de la dîme, un impôt de l'Ancien Régime. Cette grange (Cl. M.H. 1998), constituée de 3 vaisseaux à 5 travées, daterait de la fin du XIIe siècle. Le vaisseau central s'ouvre sur les bas-côtés par de hautes arcades en arc brisé reposant sur des piles quadrangulaires. Cette partition de l'espace, assez peu fonctionnelle pour une grange céréalière, peut s'expliquer par le choix même de l'emplacement : d'anciens marais asséchés au sol resté meuble.

Crédit photo : Bruno Beucher



Les mares de la forêt (D)

Les mares et points d'eau. Ces endroits sont précieux pour de nombreux habitants de la forêt. Là, une végétation spécifique, tels les roseaux, apporte une note de couleur différente dans les sous-bois. Ce sont des abreuvoirs pour la petite faune qui se déplace peu. Les grenouilles s'y reproduisent dès le mois de mars et l'eau libre accueille une dizaine d'espèces de libellules qui forment des cœurs en s'accouplant aux beaux jours.

Crédit photo : PNRÖPF



Les poteaux forestiers (E)

En 1683, « pour l'embellissement de son domaine et la commodité de la chasse », le Grand Condé, prince propriétaire du château de Chantilly et responsable de la capitainerie royale d'Halatte décide de faire travailler le célèbre jardinier Le Nôtre à l'amélioration de la circulation équestre dans le massif des Trois Forêts. Des grandes allées sont tracées et quadrillent les forêts. Puis, pour permettre aux participants des chasses à courre de se diriger plus facilement, 40 premiers poteaux de bois portant des indications sur les directions à suivre sont installés. Aujourd'hui une centaine de poteaux habitent la forêt. Ils sont restaurés par l'association de Sauvegarde des poteaux de carrefours des Trois Forêts avec l'aide du Conseil général de l'Oise, du Parc naturel régional Oise – Pays de France et de l'ONF. Sur les ailettes, l'ancienne calligraphie, aujourd'hui numérisée, renseigne toujours les cavaliers et les promeneurs.

Crédit photo : PNRÖPF